



Schéma d'aménagement et de gestion des eaux

SAGE

Marne Confluence

état des lieux

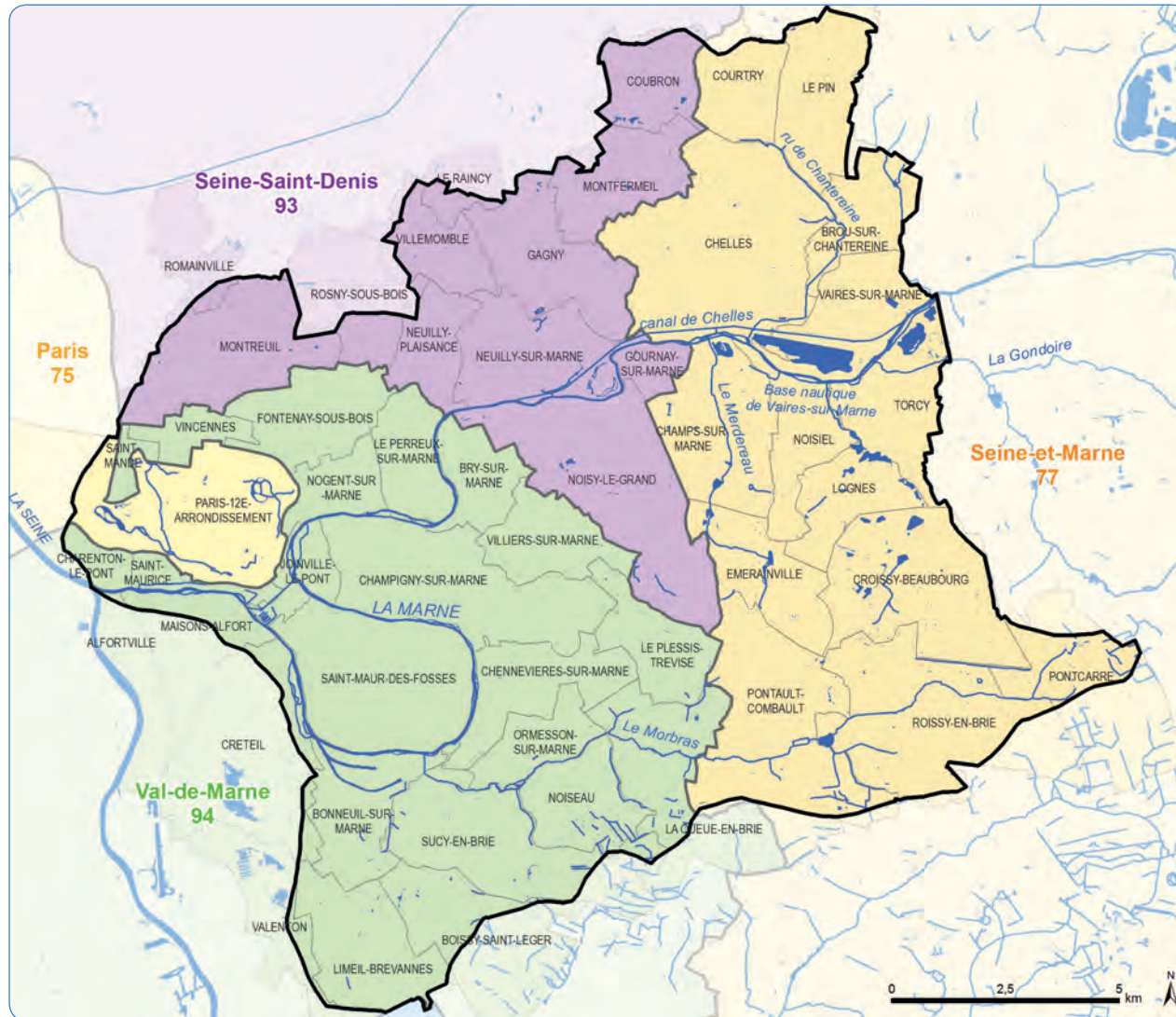
synthèse

Décembre 2013





Le territoire du SAGE Marne Confluence



Le territoire en chiffres

Surface : 270 km²

52 communes

4 départements

- Paris
- Val-de-Marne
- Seine-Saint-Denis
- Seine-et-Marne

1 région : Ile-de-France

Population :

1 215 000 habitants

+ 200 000 habitants depuis 1982

Occupation du sol :

- 71 % de surfaces urbanisées
- 29 % de surfaces naturelles ou agricoles

L'eau dans le territoire

Bassin hydrographique :

Seine-Normandie

Masses d'eau superficielles :

- Marne (de la Gondoire à la Seine)
- Morbras
- ru du Merdereau
- ru de Chantereine

Masses d'eau artificielles :

- canal de Chelles
- base de Vaires-sur-Marne

Masses d'eau souterraines :

- Eocène Valois
- Tertiaire - Champigny-en-Brie et Soissonnais



Élaborer collectivement le SAGE Marne Confluence

Imaginer un projet commun pour l'avenir de l'eau

Le SAGE Marne Confluence est à l'**initiative des acteurs locaux** - élus, associations, acteurs économiques, aménageurs, usagers de l'eau. Ils sont mobilisés avec la volonté de produire un projet commun pour l'eau.

Partager des objectifs fédérateurs

Le SAGE fixe les **objectifs communs** d'utilisation, de mise en valeur et de protection qualitative et quantitative de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur un territoire hydrographique cohérent.

Rassembler de multiples acteurs

Collectivités locales (commune, intercommunalité, conseil général/régional, syndicats d'eau potable ou d'assainissement, syndicats de rivière), **usagers de l'eau** (randonneurs, pêcheurs, touristes, sportifs, mais aussi agriculteurs et industriels), **représentants de l'État**, associations, propriétaires fonciers, aménageurs, citoyens...

S'appuyer sur une structure adaptée et fonctionnelle

Les acteurs locaux concernés par l'eau et les rivières sont représentés au sein de la **Commission Locale de l'Eau (CLE)**. C'est elle qui élabore, met en œuvre et assure le suivi du SAGE. C'est le lieu de la concertation et de la décision.

La CLE conduit ses travaux avec l'aide :

- d'un **Bureau de la CLE**, qui joue le rôle de comité de pilotage du SAGE. C'est à lui qu'appartient notamment le suivi des études. Il prépare les réunions de la CLE.
- de **Commissions thématiques**, ouvertes aux acteurs locaux. Elles sont organisées en 4 groupes de travail : « aménagement », « qualité de l'eau », « usages », « milieux naturels ». Elles contribuent à la réalisation des études préalables au SAGE : état initial, diagnostic, scénarios...
- du **Syndicat Marne Vive**, qui assure le support administratif et technique de la CLE et de ses actions (études, réunions, budget, communication, etc.).





État initial du SAGE

L'eau visible, parfois discrète

La Marne : urbaine et naturelle, support de nombreux usages et axe structurant du territoire



- 1 **Bry-Le Perreux** : Berge artificielle (gauche) et naturelle (droite)
- 2 **Ile de Gournay** : renaturation des berges en 2010
- 3 **Saint-Maur** : mixité des usages de la Marne (fret et bateaux logement)

Un réseau d'affluents : des ruisseaux fortement malmenés par l'action de l'homme



- 1 **Etang du Maubué à Torcy** : bassin de rétention des eaux pluviales construit sur le ru de Maubué
- 2 **Le ru de Chantereine** : busé sur la partie amont de son cours
- 3 **Le Morbras** : canalisé dans la traversée urbaine de Sucy-en-Brie

Des masses d'eau artificielles : des espaces en quête d'une plus grande attractivité



- 1 **Neuilly-sur-Marne** : fret fluvial et cheminements le long du canal de Chelles
- 2 **Bois de Vincennes** : espace de détente autour du lac des Minimes
- 3 **Base de Vaires-sur-Marne** : activités nautiques et de loisirs



L'eau devinée

L'eau diffuse : support d'ambiances variées à préserver



- 1 Neully-sur-Marne : parc de la Haute-Ile
- 2 Roissy-en-Brie : mare dans la forêt humide de Ferrières

L'eau dans l'urbain : une composante du cadre de vie



- 1 Noisy-le-Grand : l'eau mise en scène dans le Jardin des sources
- 2 Champs-sur-Marne : bassin de rétention des eaux pluviales

L'eau sous terre : une ressource exploitée qui doit être gérée



- 1 Des kilomètres de réseaux sous terre, visibles seulement à leur exutoire
- 2 Chelles : géothermie

L'état initial du SAGE est une synthèse des connaissances existantes sur le territoire.

Il décrit la situation des ressources en eau, des milieux aquatiques et des usages qui en sont faits. Il expose également les rôles et les actions des différents acteurs en la matière.

Dans le processus d'élaboration, l'état initial sert de « fondations » à la construction du SAGE.

Il est divisé en 5 parties :

- 1 Le territoire du SAGE et ses paysages
- 2 L'eau au cœur des dynamiques territoriales : évolution des besoins et des risques
- 3 Les usages de la ressource en eau et des milieux aquatiques
- 4 L'état des écosystèmes et leur fonctionnement
- 5 La gouvernance de l'eau, des milieux et leurs usages



Diagnostic du SAGE : caractéristiques du territoire

Le diagnostic du SAGE pointe les atouts et les problèmes du territoire.

En partageant leurs attentes et leurs inquiétudes vis-à-vis de la situation décrite dans l'état initial, les acteurs ont dégagé les enjeux du territoire et formulé ce qu'ils espèrent (re)gagner ou ne pas perdre.

Ont ainsi été identifiés **13 enjeux relatifs aux ressources en eau, aux milieux aquatiques et aux usages**, exposés et illustrés par le schéma ci-contre.

- 1 Partage de la voie d'eau sur la Marne
- 2 Berges et bords de Marne comme espaces de ressourcement, de sports et de loisirs diversifiés
- 3 Redécouverte des affluents
- 4 Compatibilité des usages avec la qualité des milieux aquatiques et humides qui les supportent
- 5 Reconquête écologique des cours d'eau et des zones humides
- 6 Protection et restauration des continuités écologiques et des zones humides dans le territoire et son aménagement
- 7 Identités paysagères et notion d'appartenance au territoire
- 8 Atteinte des objectifs DCE : la qualité des eaux
- 9 Atteinte des objectifs DCE : l'assainissement et les rejets dans les milieux
- 10 Retour de la baignade en Marne et qualité des rivières par temps de pluie
- 11 Durabilité de l'offre quantitative et qualitative d'eau potable
- 12 Acceptation et adaptation du territoire au risque d'inondation
- 13 Diminution du ruissellement et de ses impacts

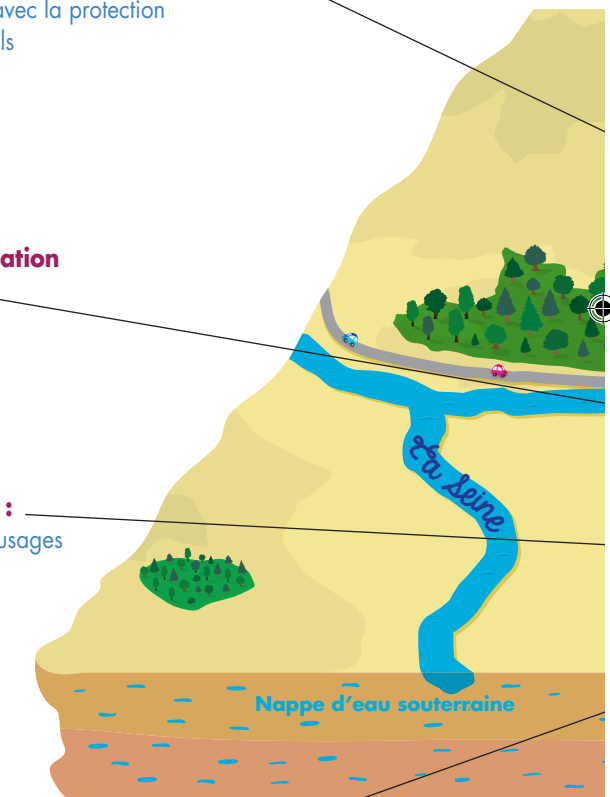


Grand Paris et SDRIF : des perspectives d'extension urbaine et de densification

Gérer les eaux pluviales et intégrer l'eau dans les aménagements.
Conflits potentiels avec la protection des espaces naturels

Tunnel de navigation de Saint-Maur

Zone de vitesse :
Des tensions entre usages



Port de Bonneuil :

Des perspectives de développement de la navigation commerciale



Canal de Chelles :
Des secteurs avec un déficit de valorisation paysagère et une accessibilité limitée

Parc de la Haute-Ile :
Site naturel humide à forts enjeux

Chanteraine :
Continuité écologique entravée par un passage en siphon sous le canal de Chelles

Usines d'eau potable :
Disposer d'une eau de la Marne de qualité. Assurer l'alimentation en eau de près de 2 millions d'habitants

Pointe de Gournay :
Zone inondable convoitée pour urbanisation

Zone d'activité « La Trentaine » :
Gérer les rejets polluants des activités non domestiques

Base de Vaires :
Projet d'aménagement prévu pour accroître son attractivité. Gérer la fréquentation et la compatibilité usages - milieux

Base de Torcy :
Un site de baignade « autorisée », mais une activité toujours interdite sur la Marne

Étangs du Val Maubuée :
Un potentiel écologique important

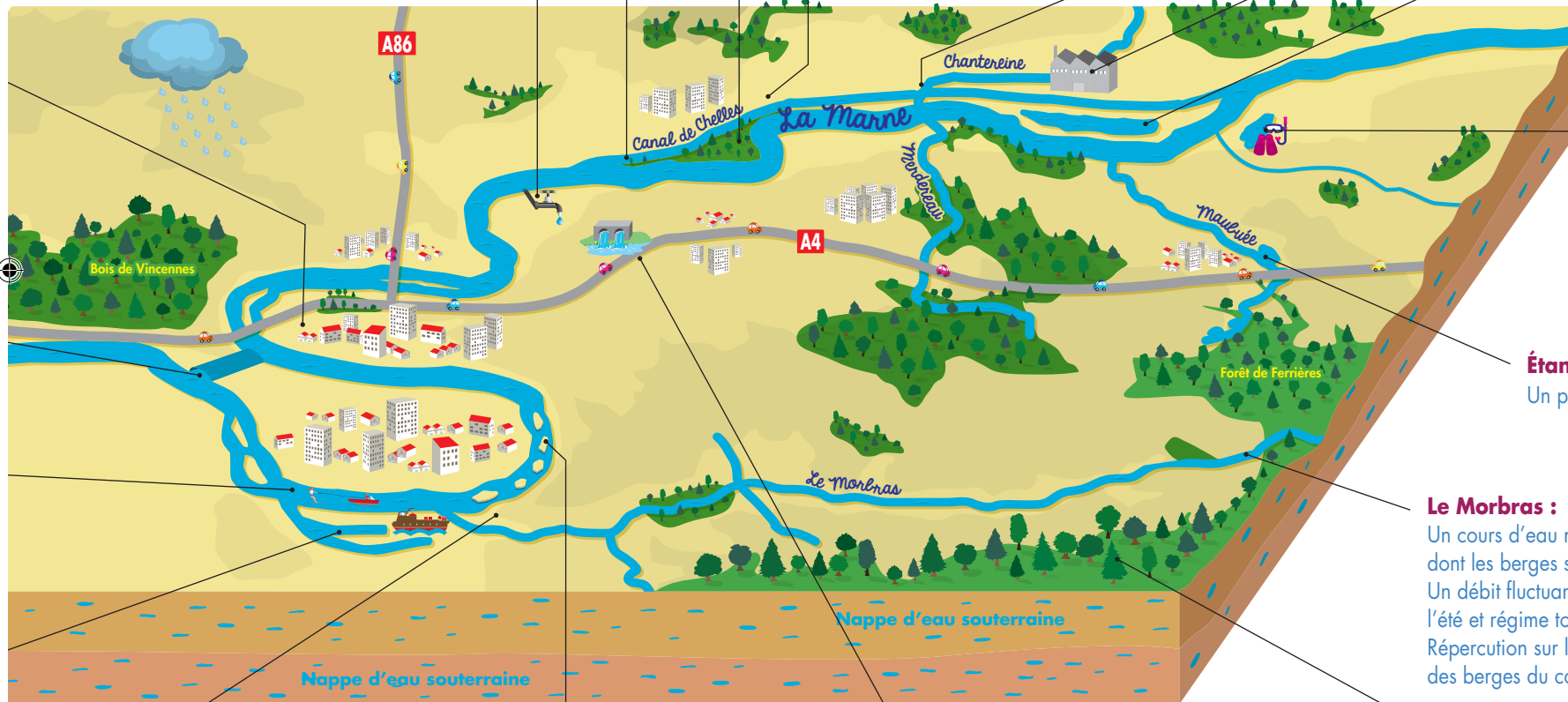
Le Morbras :
Un cours d'eau non domanial dont les berges sont en partie privées. Un débit fluctuant, entre étiages sévères l'été et régime torrentiel par temps de pluie. Répercussion sur la qualité de l'eau et l'état des berges du cours d'eau

Bec de canard :
Zone humide identifiée à fort potentiel de valorisation, parmi les dernières zones d'expansion des crues du territoire.

Boucle de Saint-Maur :
Boucle non navigable Forts enjeux écologiques (nombreuses îles)

Autoroutes :
Rejet d'eaux pluviales dans les milieux naturels Pollution des eaux

Fôrets humides :
Des mares et des zones humides, réservoirs de biodiversité





Diagnostic stratégique

En portant une vision d'ensemble sur la situation, on distingue parmi les enjeux identifiés, de grands types de difficultés à traiter. Elles pointent, par là même, des leviers à mobiliser et donc ce sur quoi le SAGE devra apporter sa plus-value. **3 enjeux stratégiques ont été identifiés.**



1^{er} ENJEU → des équilibres fragiles à consolider ou à établir



Certains enjeux sectoriels sont aujourd'hui au cœur d'équilibres fragiles, à consolider, voire à (r)établir. Cette situation résulte de tensions et de compétitions entre usages, ou de visions divergentes entre acteurs ou familles d'acteurs agissant parfois à des échelles différentes.

• Le partage de la voie d'eau sur la Marne

Comment gérer la fréquentation croissante de la Marne, la concentration des activités ? Quels sont les rapports de force entre les usagers de la Marne (navigation commerciale de fret, loisirs nautiques) ? Le cadre réglementaire est-il adapté pour prévenir les conflits et maîtriser l'individualisme naissant de notre société ?

• L'utilisation des berges de la Marne

Comment évolue notre rapport à la Marne ? L'engouement nouveau pour la Marne pose-t-il des problèmes de cohabitation entre différents usages sur les berges ? De quelle manière les collectivités se réapproprient-elles la Marne ? Leurs initiatives sont-elles coordonnées et cohérentes ? Qu'est-ce que le droit impose vis-à-vis de l'usage des berges de la Marne ? Est-il respecté ?

• Compatibilité des usages avec la préservation des milieux aquatiques

Dans quelle mesure les usages de l'eau, de la rivière, et plus largement l'aménagement du territoire, impactent-ils les milieux aquatiques ? Quels équilibres existent, sont à renforcer, à créer ou bien à renverser ?

• L'inscription des continuités écologiques et des zones humides dans les plans d'aménagement

Comment est protégé/préservé/géré le patrimoine naturel du territoire (berges, boisements, zones humides) ? Quelles menaces fait peser l'urbanisation (morcellement, imperméabilisation des sols, artificialisation) sur ces milieux ? La perspective de densification impulsée par le Grand Paris va-t-elle changer cet équilibre ?

Il existe aujourd'hui une culture du dialogue bien ancrée sur le territoire Marne Confluence, qui associe les élus, les techniciens et la société civile. **Cette « gouvernance participative locale » pour gérer les équilibres trouve néanmoins ses limites face à des enjeux d'ampleur régionale ou métropolitaine.** Pour peser dans ces arbitrages pris à une autre échelle que celle du SAGE et être représenté et entendu, les acteurs locaux doivent construire une vision globale et coordonnée.



2^e ENJEU → des questions diffuses ou émergentes, à mieux partager et à traiter plus finement



Certains enjeux ont en commun de présenter un caractère diffus ou émergent, ce qui rend difficile leur bonne prise en charge par l'action publique traditionnelle.

- **La redécouverte des affluents de la Marne**

D'une lente désaffection à la (re)valorisation des affluents de la Marne : quelle place dans l'agenda politique ? Quelles difficultés techniques et juridiques d'intervention doivent surmonter les collectivités ? Les anciens cours d'eau « disparus » ont-ils encore une place dans la mémoire collective et les programmes d'action ?

- **La reconquête écologique des cours d'eau et des zones humides : une question émergente pour le grand public et les décideurs**

Quelle dynamique de renaturation des berges est engagée par les collectivités ? Comment s'y prennent-elles (action ponctuelle ou globale) ? Est-ce à la hauteur des besoins fonctionnels des cours d'eau ? La connaissance des zones humides, milieux diffus sur le territoire, suffit-elle à en assurer la protection et la gestion (en particulier dans les projets d'aménagement) ?

- **La valorisation paysagère et la notion d'appartenance au territoire : la quintessence des questions émergentes**

La Marne, ses berges, les cours d'eau et les étangs participent à la qualité de vie des habitants et à l'identité du territoire. Comment la notion de « paysage » est-elle incarnée dans les projets ? Est-elle partagée sur l'ensemble du territoire ? Quelles atteintes à cette qualité paysagère sont constatées (entretien, valorisation) ?

- **La diminution des pollutions : une vraie problématique diffuse**

Les objectifs de qualité ne sont que partiellement atteints sur la Marne et non atteints sur les affluents. Des efforts « dans la dentelle » et « dans la durée » sont à produire pour disposer d'un système d'assainissement performant générant des bénéfices globaux. Les efforts sont-ils partagés par tous ? Quelles différences dans la gestion des pollutions générées par temps sec et lorsqu'il pleut ?

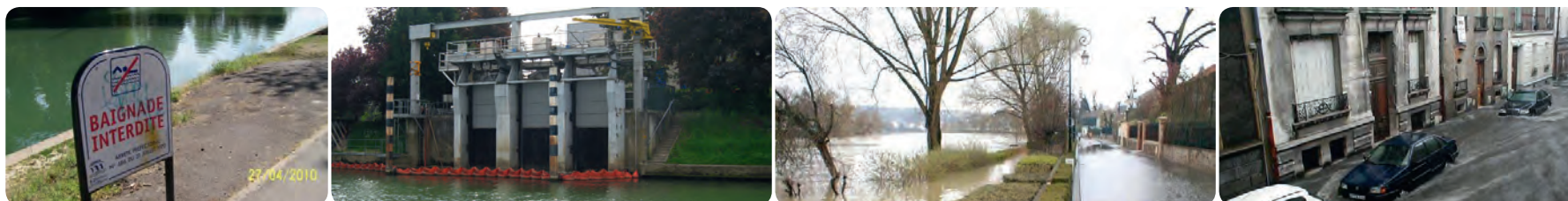
- **Le ruissellement et ses impacts : s'adapter aux spécificités locales en agissant à l'échelle diffuse locale (bâtiment, parcelle, projet)**

Le territoire est-il bien équipé en systèmes de collecte et d'évacuation des eaux pluviales ? Les ouvrages sont-ils efficaces ? Existe-t-il des secteurs plus vulnérables ? Quelles approches et quelles réglementations sont appliquées localement pour gérer les eaux pluviales ? Par quels acteurs et avec quel succès ? Comment développer une alternative au « tout réseau » ?

Ces questions sont traitées à **différents niveaux** et par différentes professions (urbaniste, paysagiste, technicien de l'eau...) dans une approche souvent technique. Pour mieux les traiter, il faut construire une gouvernance adaptée qui mette en relation les problèmes techniques avec un portage politique et des aspirations sociales des usages.

L'efficacité collective sur ces questions dépend directement des actions menées finement à une échelle locale.

3^e ENJEU → Les incertitudes liées aux situations exceptionnelles ou au long terme



Certains enjeux correspondent à des préoccupations bien gérées au quotidien, avec un bon niveau de sécurité, mais marquées par des incertitudes de deux natures :

- celles liées à l'occurrence de situations rares (ex : conséquences des phénomènes climatiques extrêmes → crues, sécheresse).
- celles liées aux évolutions de long terme (ex : conséquences du développement urbain → dégradation qualité environnementale).

- **Les impacts des inondations générées par les crues majeures des cours d'eau ou par les forts ruissellements en milieu urbain**

Les protections en place permettent-elles de faire face à des phénomènes peu courants voire exceptionnels ? Est-ce homogène sur le territoire ? Quelle est la vulnérabilité des personnes et des biens face à ces phénomènes ? La société civile et les acteurs publics en ont-ils conscience ? Comment s'en prémunissent-ils ?

- **La pérennité de certains usages de l'eau ou sur l'eau, et la possibilité d'en voir apparaître de nouveaux**

Des paramètres sont susceptibles d'évoluer sur le long terme et de modifier la situation actuelle, pouvant conduire à des crises d'usage ou inter-usages, que la puissance publique devra arbitrer.

- ex : **tension quantitative sur la ressource en eau** liée à une augmentation conséquente de la population desservie en eau potable, conjuguée à des étiages rendus plus sévères par le changement climatique,
- ex : **le retour de la baignade en Marne** (usage historique interdit depuis 1970 pour raison sanitaire). Elle requiert la maîtrise des rejets d'eaux usées dans la Marne lorsqu'il pleut. Peut-on maîtriser totalement ces rejets et en tout temps ? Cette part d'incertitude sur la « maîtrise » de la qualité des eaux de la Marne entrave aujourd'hui la perspective d'autoriser à nouveau cet usage.

Les incertitudes, liées au long terme ou aux risques exceptionnels, ne font pas l'objet d'une gouvernance spécifique. Les acteurs ne disposent pas de retour d'expérience, de savoir-faire éprouvé, ni parfois même de dispositifs de gestion de crise adaptés. Ces sujets difficiles à appréhender et à anticiper font l'objet d'une gestion de type « experte » et sont peu mis en débat avec les décideurs et les citoyens. **Il s'agit pour cet enjeu de faire progresser la culture des risques avec lesquels il faut (ré)apprendre à vivre, et développer l'anticipation. Ce sont les conditions pour que les acteurs de la Marne se donnent les moyens de réduire réellement la vulnérabilité du territoire et de sécuriser les usages de l'eau.**



La prochaine étape qui va mobiliser les acteurs du SAGE est le choix d'une stratégie commune de gestion de l'eau.
Elle s'appuiera sur la construction collective de plusieurs scénarios d'actions représentant différentes manières d'agir au service de l'eau et des milieux aquatiques.

UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT : vers une approche plus globale des problématiques de l'eau

Aménagement du territoire

Sur un territoire déjà très urbanisé, accroissement notable de la population, des logements, des déplacements, des activités et des surfaces artificialisées. Une croissance génératrice de pressions, sur les milieux naturels et la ressource en eau.

Facteurs sociaux et politiques

Evolution dans le temps des rapports à l'eau et à la rivière. Ces rapports sont marqués par la société des loisirs, des usages de proximité et le développement de comportements individualistes qui complexifient les relations inter-usages et les rapports des usages aux milieux.

Politiques de l'eau

Une législation et des politiques de l'eau renforcées, qui ont fortement structuré l'action des pouvoirs publics (construction de grands équipements, préservation de la qualité de l'eau et des milieux) et des usagers.

Des grands déterminants qui influencent l'évolution du territoire





POUR EN SAVOIR PLUS
www.sage-marne-confluence.fr

Documents à consulter (rubrique "Notre documentation") :

- Rapport d'état initial : validé en septembre 2012
- Récit rétrospectif
- Rapport de diagnostic : validé en mars 2013

Avec la participation de :

